

Gabon : Oligui Nguema accélère les projets énergétiques

Administrateur LJDP — 10 October 2026 — 4 min de lecture



Gabon_electricite

Face aux difficultés d'accès à l'eau et à l'électricité, Brice Clotaire Oligui Nguema exige des résultats concrets. Neuf turbines et un projet hydroélectrique doivent renforcer la production nationale.

Au Gabon, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'électricité demeure une priorité nationale. Le président Brice Clotaire Oligui Nguema veut accélérer les investissements pour répondre aux difficultés rencontrées par les populations.

Cette orientation a été réaffirmée lors du Conseil des ministres du 8 octobre 2026, tenu à Libreville. Le chef de l'État a insisté sur la nécessité de garantir des services essentiels fiables et durables.

Dans cette perspective, le ministre de l'Accès universel à l'Eau et à l'Énergie, Philippe Tonangoye, a présenté deux communications. Elles portent sur le renforcement des centrales thermiques et l'avancement du projet hydroélectrique de Kinguéle Aval.

Neuf turbines pour renforcer la production électrique

Le gouvernement gabonais a annoncé la livraison de neuf turbines bicom bustibles, représentant une capacité totale de 255 mégawatts. Ces équipements doivent renforcer la production électrique dans plusieurs centres urbains du pays.

Le groupe AKSA Enerji a fourni sept turbines destinées aux centrales d'Akournam et de Port-Gentil. Ces installations doivent contribuer à améliorer les capacités du système électrique national.

Deux autres turbines ont été fournies par Solar Energy Sustainable Services, également appelée SESS. Elles sont destinées aux installations de Port-Gentil et de Lambaréné.

Cependant, le calendrier initial a enregistré trois mois de retard, attribués aux perturbations dans le détroit d'Ormuz. Les équipements d'Akournam et de Port-Gentil ont néanmoins été installés au début du mois de septembre.

Leur mise en service est désormais attendue à la mi-novembre 2026. Cette échéance constitue une étape importante dans la stratégie gouvernementale de renforcement de l'offre électrique.

En attendant, les opérateurs existants doivent maintenir la continuité de l'approvisionnement. Cette responsabilité concerne notamment la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon, connue sous le sigle SEEG.

La Société de Patrimoine et les producteurs indépendants participent également à cette mission. Leur mobilisation reste essentielle pour limiter les perturbations pendant cette période de transition.

Kinguélé Aval, un investissement hydroélectrique stratégique

Parallèlement aux centrales thermiques, le Gabon poursuit le développement du complexe hydroélectrique de Kingué lé Aval. Cet aménagement dispose d'une puissance annoncée de 35 mégawatts.

Selon les informations présentées au Conseil des ministres, les travaux de gros œuvre affichent un taux d'exécution de 95 %. Cette progression rapproche le chantier de sa phase opérationnelle.

La mise en service des trois turbines est programmée entre octobre et décembre 2026. Toutefois, leur exploitation nécessite encore le raccordement au réseau et l'obtention de deux autorisations administratives.

Ces étapes conditionnent la disponibilité effective de l'électricité produite par le complexe. Elles demeurent donc déterminantes pour respecter les échéances annoncées.

À travers cet investissement, les autorités souhaitent diversifier les sources nationales de production énergétique. L'hydroélectricité pourrait notamment contribuer à réduire la dépendance aux centrales thermiques.

Le projet présente également un intérêt pour la sécurisation de l'approvisionnement du Grand Libreville. Son efficacité dépendra néanmoins de son intégration au réseau électrique existant.

Cette diversification constitue un enjeu stratégique pour un pays confronté à des besoins énergétiques croissants. Elle pourrait soutenir les activités économiques tout en améliorant la stabilité de l'approvisionnement.

Eau et électricité, Oligui Nguema attend des résultats

Au-delà des investissements annoncés, Brice Clotaire Oligui Nguema souhaite des améliorations concrètes dans la vie quotidienne des Gabonais. L'accès durable à l'eau potable figure également parmi les préoccupations gouvernementales.

Les communications du Conseil des ministres détaillent toutefois principalement les projets de production électrique. Elles ne présentent pas de calendrier équivalent concernant de nouvelles infrastructures d'approvisionnement en eau potable.

Cette distinction reste importante pour apprécier la portée des engagements officiels. En effet, l'augmentation des capacités de production ne garantit pas automatiquement la disparition des interruptions de service.

La modernisation des réseaux, la maintenance des équipements et la qualité de la distribution demeurent indispensables. Ces exigences concernent aussi bien l'électricité que l'approvisionnement en eau.

Pour les ménages, les entreprises et les établissements sanitaires, la régularité des services constitue un enjeu majeur. Les interruptions peuvent perturber les activités économiques et compromettre le fonctionnement des infrastructures essentielles.

Dans ce contexte, les prochaines semaines permettront d'évaluer les premiers résultats des investissements annoncés. La mise en service des turbines thermiques et hydroélectriques représentera un indicateur important.

Le gouvernement devra également veiller à la fiabilité des installations et à leur entretien durable. Ces conditions seront déterminantes pour transformer les nouvelles capacités de production en améliorations effectives.

Pour Oligui Nguema, l'enjeu consiste désormais à traduire les engagements gouvernementaux en résultats visibles. Les populations attendent une fourniture plus régulière d'électricité et un meilleur accès à l'eau potable.

La réussite de cette politique se mesurera donc à la qualité des services rendus aux citoyens. Au-delà des mégawatts annoncés, les changements constatés dans les foyers gabonais constitueront le véritable test.